

## Communiqué de presse

15 juin 2020

## Toujours beaucoup d'interrogations sur le déconfinement

## Laurence Guillermou chargée de communication

T: 06 82 81 40 82

108/110, avenue Ledru-Rollin 75544 Paris Cedex 11 La FCPE se félicite de la décision du chef de l'Etat d'accueillir dès le 22 juin tous les élèves dans leurs établissements scolaires, même si cet engagement à s'occuper de tous vient tardivement.

Elle s'interroge toutefois sur l'absence d'obligation de retour à la scolarisation pour les lycéens. En effet, tout ce qui tous les ans les occupe ayant été annulé, il aurait été judicieux de pouvoir les faire bénéficier d'une rescolarisation, d'autant que les lycéens professionnels font partie des élèves ayant le plus souffert de la rupture des liens pédagogiques.

La FCPE se demande aussi comment le ministre de l'Education nationale parviendra à faire respecter les règles de distance physique (comme l'a demandé le Président) et un retour normal à l'école.

Dans tous les cas, la FCPE veillera à ce que cet engagement du chef de l'Etat soit respecté et donnera aux parents dont les enfants ne pourront être accueillis un kit juridique pour qu'ils puissent se retourner contre la puissance publique le cas échéant.

Enfin, la FCPE demande à ce que parmi les milliards alloués à la relance économique de notre pays, une partie soit destinée à la rénovation et à l'agrandissement du bâti scolaire pour permettre à nos enfants de toujours être scolarisés en toute sécurité, en temps de pandémie comme de canicule.